



CONSULTATION PUBLIQUE

17 septembre 2026



Projet de résolution 2026-U59-52

Localisation du site



1) Dans la zone In-816, la demande de projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble 2026-0150 à l'égard de l'immeuble situé sur le lot 6 728 720 du cadastre du Québec - rue Brissette - Commerce de récréation intérieure (suite)

Photos du voisinage

400 rue Brissette



45 rue Brissette



195 rue Brissette

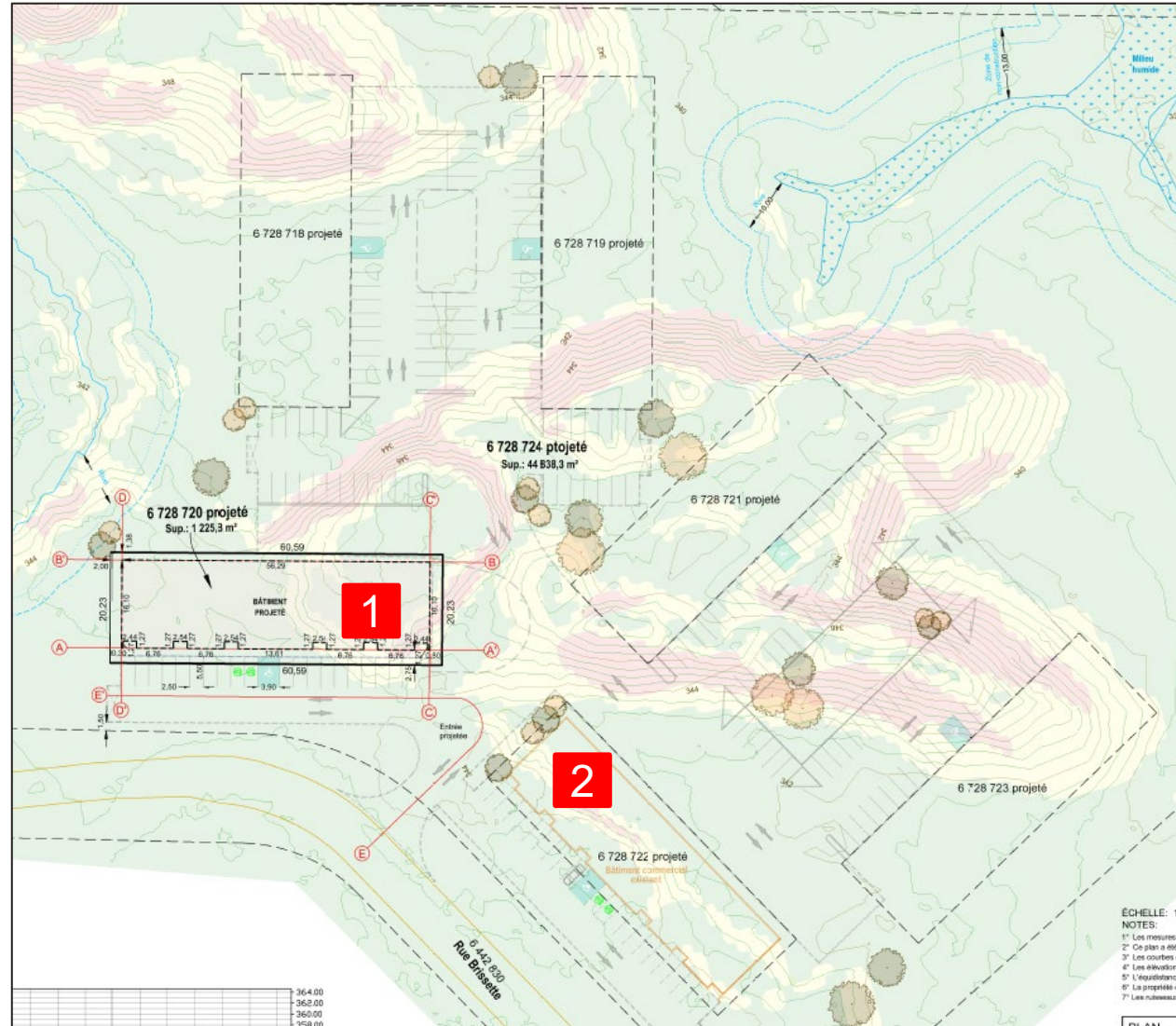


1) Dans la zone In-816, la demande de projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble 2026-0150 à l'égard de l'immeuble situé sur le lot 6 728 720 du cadastre du Québec - rue Brissette - Commerce de récréation intérieure (suite)

Contexte :

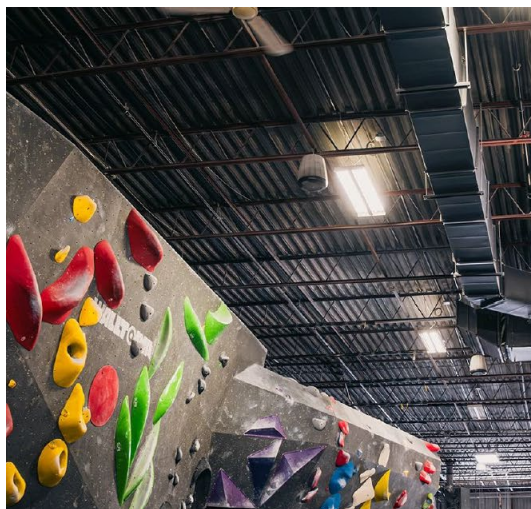
Projet intégré industriel autorisé par un permis de lotissement délivré en 2026 :

- 1** Lot 6 728 720 : demande de permis déposée en 2026 pour la construction du bâtiment projeté.
- 2** 345, rue Brissette : bâtiment existant



1) Dans la zone In-816, la demande de projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble 2026-0150 à l'égard de l'immeuble situé sur le lot 6 728 720 du cadastre du Québec - rue Brissette - Commerce de récréation intérieure (suite)

Présentation du projet :



Le Gaston sera un **centre d'escalade de bloc intérieur** situé dans le futur bâtiment voisin du 345 rue Brissette.

Dans un local de **8000 pi²**, le Gaston offrira l'accès à ses installations d'escalade avec la vente d'**abonnements** et d'**entrées journalières**.

Des services connexes seront disponibles comme :

- **Physiothérapie spécialisée**
- **Espace d'entraînement**
- **Location d'équipement**
- **Espace café**
- **Boutique spécialisée**
- **Coaching personnalisé**



Mission

Développer une infrastructure d'escalade intérieur inclusive et performante qui positionne l'escalade comme un outil de croissance personnelle, tout en renforçant et diversifiant l'écosystème sportif et touristique des Laurentides

Vision

Le Gaston deviendra le camp de base des grimpeurs qui habitent ou fréquentent les Laurentides. En plus d'être une ressource d'information et de matériel incontournable, c'est un endroit où l'on peut parfaire sa pratique tout en socialisant avec d'autres amateurs d'escalade de niveaux variés.

Valeurs

Accessibilité

Rendre l'escalade accueillante et inclusive, peu importe l'âge ou le niveau d'expérience.

Dépassement

Encourager chacun à progresser à son rythme et à considérer l'escalade comme un outil de croissance personnelle.

Communauté

Créer un lieu vivant où les liens se tissent naturellement autour du sport.

Authenticité

Développer un espace fidèle à l'esprit des Laurentides : Chaleureux et dynamique.

1) Dans la zone In-816, la demande de projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble 2026-0150 à l'égard de l'immeuble situé sur le lot 6 728 720 du cadastre du Québec - rue Brissette - Commerce de récréation intérieure (suite)

Présentation du projet :

Le projet consiste en l'aménagement d'un centre d'escalade intérieur dans la zone industrielle **IN-816**, où l'usage récréatif n'est actuellement pas autorisé.

Bien que différent des usages industriels présents dans le secteur, le centre s'intègre harmonieusement au milieu puisqu'il ne génère pas de nuisances telles que le bruit, les odeurs, les vibrations ou les émissions susceptibles d'affecter les entreprises voisines.

L'aménagement prévoit également 22 cases de stationnement sur le site, en plus d'un accès aux stationnements situé au 195 rue Brissette.

L'impact principal anticipé est une augmentation de la fréquentation du secteur, principalement en soirée et les fins de semaine.

En contrepartie, le projet permettra une mixité des usages dans le secteur et une diversification des services offerts sur le territoire en favorisant l'accès à une activité physique ludique, particulièrement auprès des jeunes, tout en contribuant à l'attractivité récréotouristique de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts et de la MRC des Laurentides.



C'est à l'intérieur que Le Gaston viendra marquer le secteur et la ville de Sainte-Agathe. Occupant 4 des 6 locaux du nouveau bâtiment.

Prévu à l'aménagement :

- Un bistro & café qui pourra non seulement servir les clients, mais aussi les travailleurs du secteur.
- 3 Toilettes (individuelles & mixtes) dont une avec accès pour les personnes à mobilité réduite.
- 2 Douches dont une avec accès pour les personnes à mobilité réduite.
- 2 Salles supplémentaires pour se changer



1) Dans la zone In-816, la demande de projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble 2026-0150 à l'égard de l'immeuble situé sur le lot 6 728 720 du cadastre du Québec - rue Brissette - Commerce de récréation intérieure (suite)

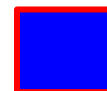
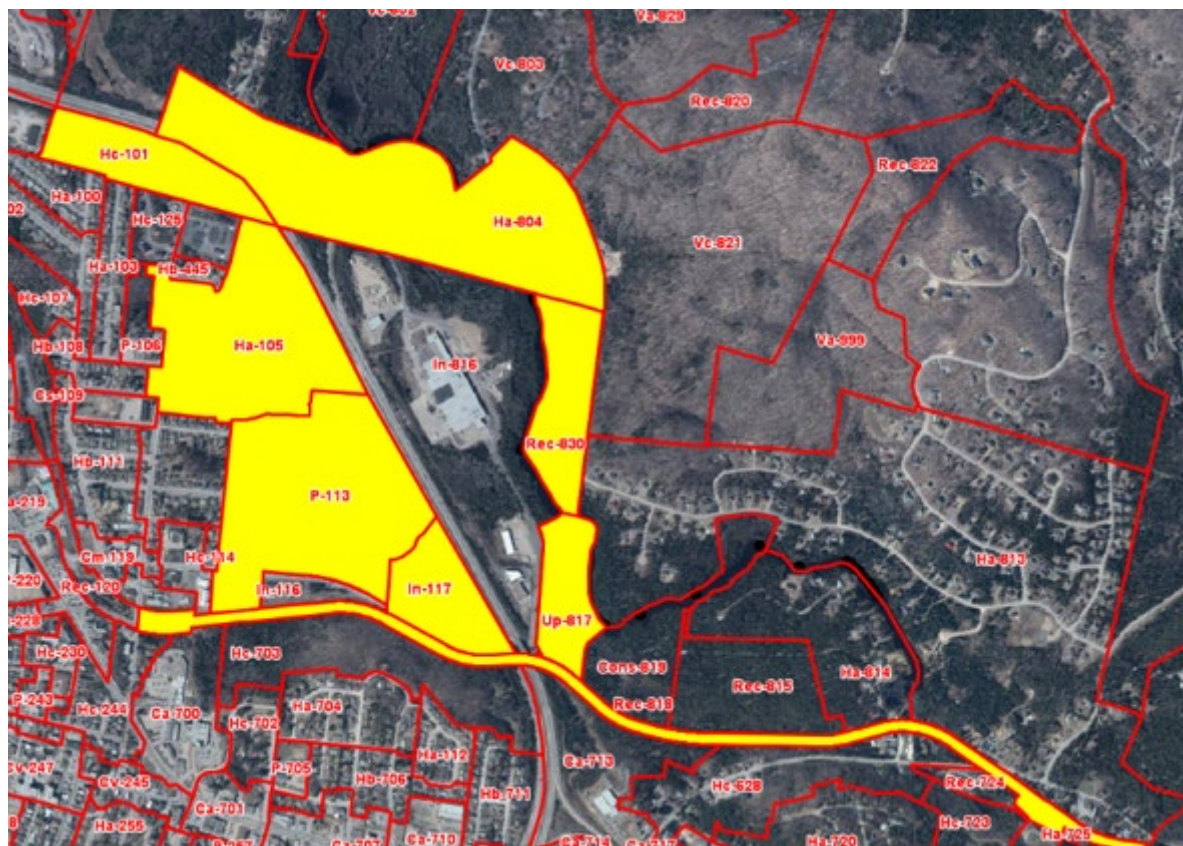
Ce premier projet de résolution concerne le lot 6 728 720 situé sur la rue Brissette et consiste à autoriser l'usage de commerce de récréation intérieure dans la zone In-816 en plus des dispositions suivantes :

- Permettre la catégorie d'usage « Commerce de récréation intérieure (c9) » afin de permettre un commerce de centre d'escalade intérieur (article 6.4.1.1, Règlement 2009-U53 et ses amendements);
- Permettre spécifiquement l'usage « boutique de sport » de la catégorie d'usage « Commerce de détail (c1) » à titre d'usage additionnel à l'usage principal « Commerce de récréation intérieure (c9) » (article 8.4.1, Règlement 2009-U53 et ses amendements);
- Permettre spécifiquement l'usage « Service professionnel de physiothérapie » de la catégorie d'usage « Service personnel et professionnel (c2) » à titre d'usage additionnel à l'usage principal « Commerce de récréation intérieure (c9) » (article 8.4.1, Règlement 2009-U53 et ses amendements);
- Permettre spécifiquement l'usage « Restaurant » de la catégorie d'usage « Commerce de restauration (c12) » à titre d'usage additionnel à l'usage principal « Commerce de récréation intérieure (c9) » (article 8.4.1, Règlement 2009-U53 et ses amendements).

1) Dans la zone In-816, la demande de projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble 2026-0150 à l'égard de l'immeuble situé sur le lot 6 728 720 du cadastre du Québec - rue Brissette - Commerce de récréation intérieure (suite)



Zone contiguë



Zone concernée



1) Dans la zone Ha-605, la demande de projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble 2026-0115 à l'égard de l'immeuble situé au 120, rue du Mont-Blanc - Renouvellement usage de location en court séjour (suite)

Questions?